

DECISION N° DEC-2025-058

OBJET : TRAVAUX CLOTURE ETANG DU DOMAINE DES CLEVOS**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)**

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu le devis présenté par la société MULTICLOTURES

sise 2940 route de l'Aéroport ZI des Fontaines 26120 CHABEUIL

pour la fourniture et pose d'une clôture + portillon autour de l'étang du Domaine des Clévos

Considérant l'intérêt de cette proposition, pour sécuriser ce plan d'eau

DECIDE

Article 1 :- D'ACCEPTER le devis
présenté par l'entreprise MULTICLOTURES
sise 2940 route de l'Aéroport ZI des Fontaines 26120 CHABEUIL

pour la fourniture et pose d'une clôture + portillon autour de l'étang du Domaine des Clévos
pour un montant de 4271.97 €HT soit 5126.36 € TTC

Article 2 :- DE SIGNER le devis et de prévoir les dépenses au budget.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun 38 022 GRENOBLE, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal susmentionné. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ETOILE SUR RHONE,
Le 26 septembre 2025
Le Maire

Françoise CHAZAL

